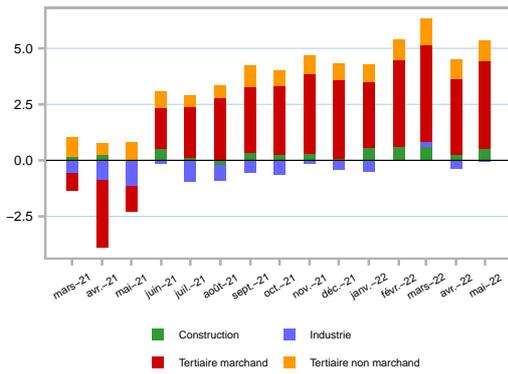


PRODUCTION

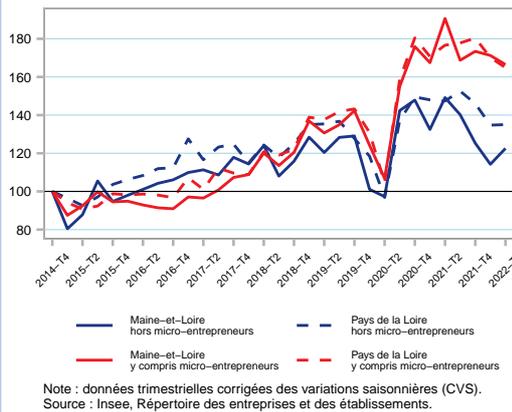
Activité économique

Contributions sectorielles à l'évolution des volumes d'heures rémunérées par rapport au même mois de l'année 2019 (en %)



Créations d'entreprises

Indice base 100 au 4ème trimestre 2014



Dans le Maine-et-Loire, le volume d'heures rémunérées (hors chômage partiel) est supérieur à son niveau de 2019 depuis le mois de juin 2021. Après un ralentissement en avril 2022, mois affecté par les répercussions de la guerre en Ukraine, le volume d'heures rémunérées est supérieur de 5 % à son niveau de mai 2019, légèrement au-dessus du niveau régional.

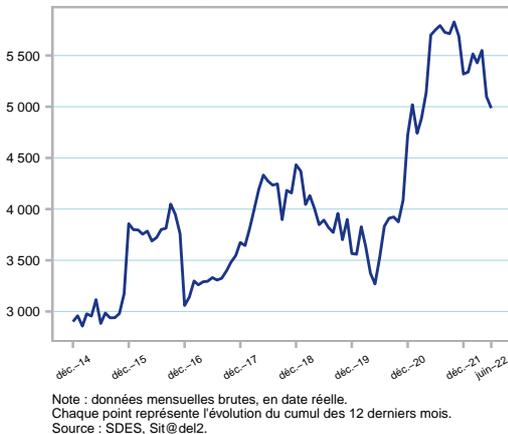
Au 2ème trimestre 2022, les créations d'entreprises reculent de 3 % par rapport au trimestre précédent, comme au niveau régional. Les créations hors micro-entrepreneurs augmentent de 7 %, elles sont stables au niveau régional.

En mai 2022, les défaillances d'entreprises cumulées depuis 12 mois sont en baisse de 2 %, contre +1 % au niveau régional. Malgré l'abandon progressif des dispositifs de soutien (une partie des mesures étant reconduites dans le plan de sortie de crise), le nombre de défaillances reste à un niveau historiquement bas.

En juin 2022, 5 000 logements sont commencés (mis en chantier) en cumul sur un an dans le Maine-et-Loire. Le niveau cumulé est en baisse (-2 %), après -8 % au mois précédent.

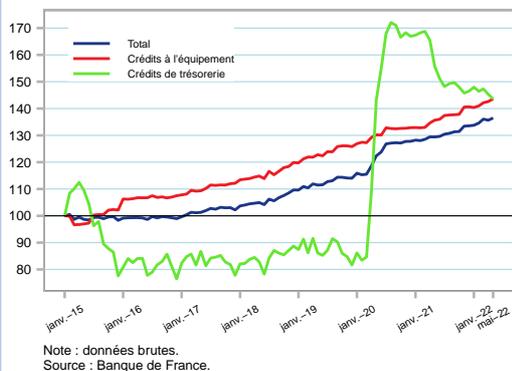
En mai 2022, les crédits accordés aux entreprises de Maine-et-Loire pour leur trésorerie sont en légère baisse (-1 %), contre -2 % au niveau régional. Ils restent supérieurs de 67 % à leur niveau de mai 2019, en lien avec les prêts garantis par l'État.

Logements commencés



Évolution des crédits accordés aux sociétés non financières et entrepreneurs individuels en Maine-et-Loire

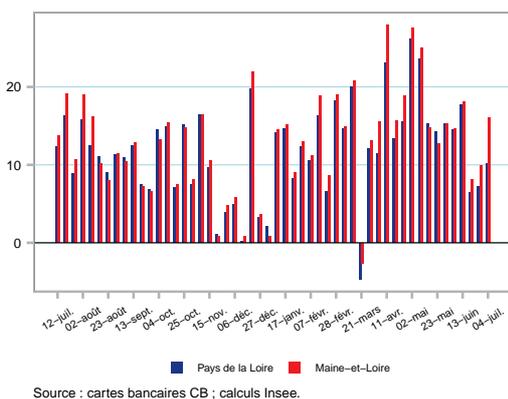
Indice base 100 en janvier 2015



CONSOMMATION – ÉPARGNE

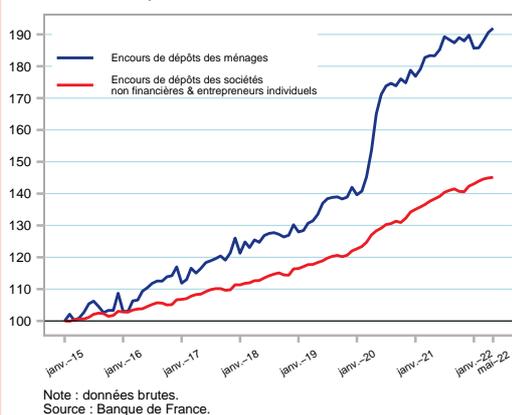
Transactions bancaires

Évolution des montants de transactions par rapport à la semaine équivalente de 2019 (en %)



Évolution des encours de dépôts

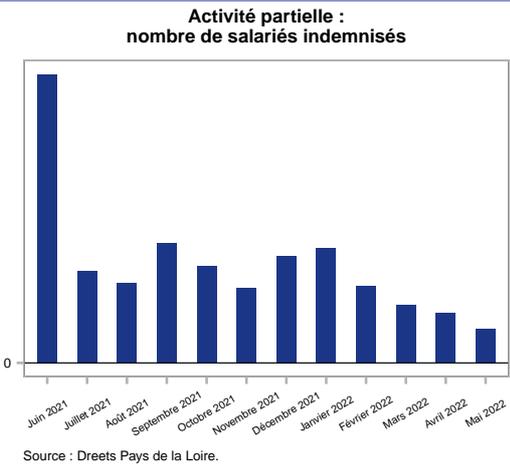
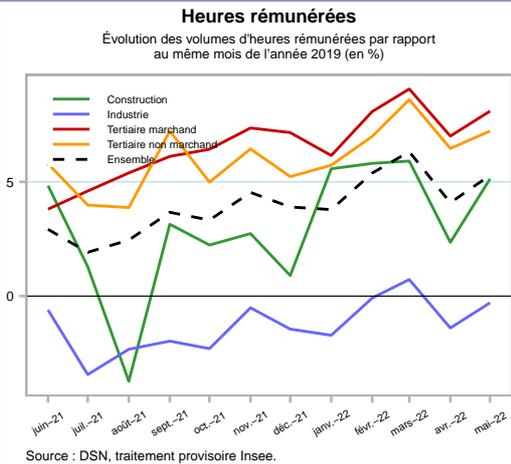
Indice base 100 en janvier 2015



En 2022, les transactions bancaires sont supérieures à leur niveau de 2019. En moyenne sur les 4 semaines du 13 juin au 10 juillet, elles sont supérieures de 13 % à leur niveau de 2019, contre 10 % au niveau régional. Le recours accru à ce moyen de paiement et l'accélération des prix explique en partie ce niveau.

En mai 2022, les encours de dépôts des ménages augmentent de 0,7 %. La tendance légèrement haussière des derniers mois est loin d'égaliser les très fortes hausses de mars à août 2020. Les encours de dépôts des entreprises sont quasi-stables (+0,1 %).

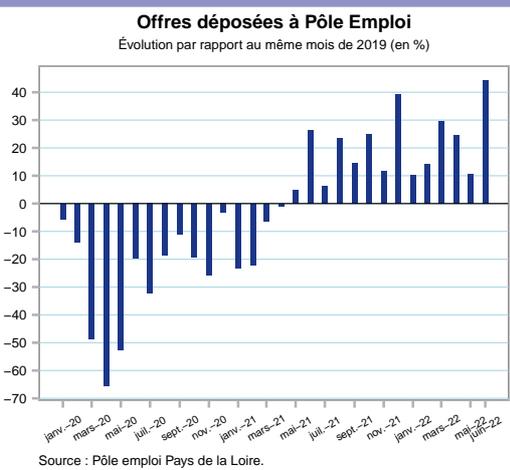
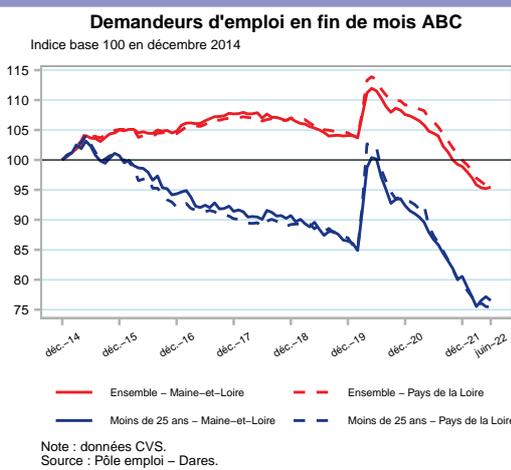
EMPLOI – CHÔMAGE



En mai 2022, le volume d'heures rémunérées dans l'industrie est proche de la normale (-0,3 % par rapport à mai 2019) alors qu'il est inférieur de 2% au niveau régional.

Il est supérieur à son niveau de 2019 dans les secteurs tertiaires marchand (+8 %) et non marchand (+7 %), ainsi que dans la construction (+5 %).

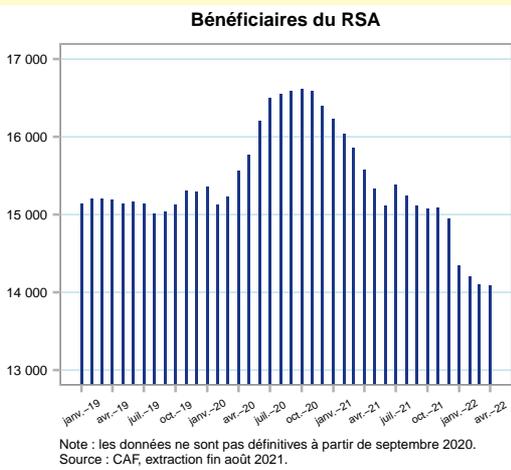
En mai 2022, en Maine-et-Loire, 1 100 salariés seraient indemnisés au moins un jour au titre de l'activité partielle (chiffre provisoire), après 1 600 en avril et 1 900 en mars.



Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, B ou C est en légère hausse en juin 2022 (+0,3 %, contre +0,1 % au niveau régional). Le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans diminué de 0,8 % (-0,1 % au niveau régional).

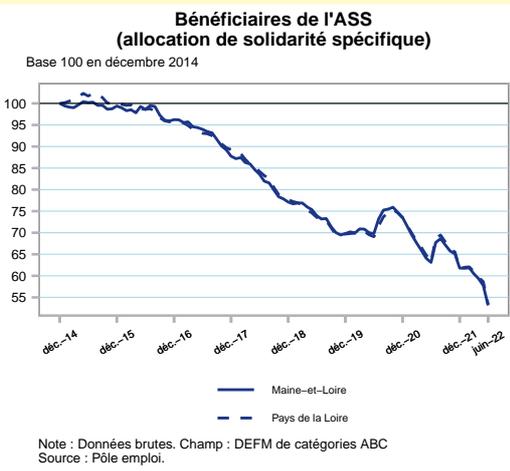
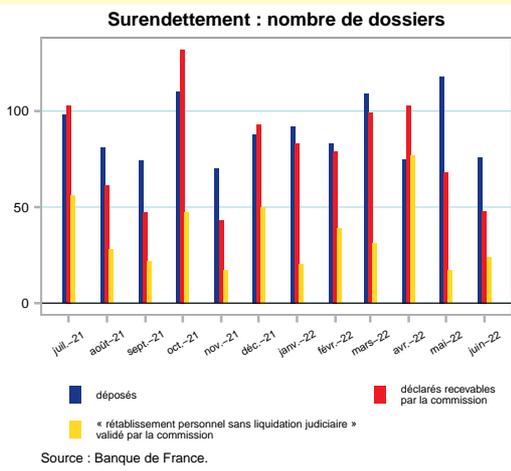
Les offres d'emploi collectées par Pôle emploi sont supérieures à leur niveau d'avant crise (même mois de 2019) depuis le mois d'août 2021. En juin 2022, elles sont supérieures de 44 % à leur niveau de 2019 (contre +56 % au niveau régional).

IMPACTS SOCIAUX



En avril 2022, 14 100 personnes bénéficient du RSA, soit -0,1 % par rapport au mois précédent (comme au niveau régional). La baisse entamée fin 2020 se poursuit dans le Maine-et-Loire, alors que la tendance est à la stabilité au niveau régional depuis janvier 2022. Le nombre de bénéficiaires est inférieur de 7 % à son niveau d'avril 2019.

En juin 2022, le nombre de dossiers de surendettement déposés est en baisse de 36 % (contre -21 % au niveau régional). Le nombre de dossiers jugés recevables est en baisse de 29 %, contre +22 % au niveau régional.



En juin 2022, dans le Maine-et-Loire, 2 730 demandeurs d'emploi bénéficient de l'allocation spécifique de solidarité, minimum social destiné aux chômeurs en fin de droits sous conditions de ressources du foyer. Le nombre de bénéficiaires est en forte baisse de 8 %, contre -9 % au niveau régional.